

Le Bénin rejoint officiellement le réseau mondial de la Chambre de Commerce Internationale : l'ICC approuve la création d'ICC Bénin

La Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin (CCI Bénin) annonce avec une grande satisfaction qu'à l'issue de sa délibération du **11 juin 2026**, la **Chambre de Commerce Internationale (International Chamber of Commerce – ICC)** a officiellement approuvé la création d'**ICC Bénin**, désormais Comité national de l'ICC au Bénin.

Cette décision constitue une avancée majeure pour le secteur privé béninois et une reconnaissance internationale du positionnement du Bénin comme une économie en pleine transformation, résolument tournée vers l'investissement, l'innovation et le commerce international.

En rejoignant le réseau de l'ICC, présent dans plus de **170 pays**, le Bénin intègre la plus importante organisation mondiale représentant les entreprises. Cette adhésion permettra aux entreprises béninoises d'accéder directement aux standards internationaux des affaires, aux réseaux économiques mondiaux, aux mécanismes de règlement des différends commerciaux, ainsi qu'aux espaces où se construisent les grandes règles du commerce international.

ICC Bénin sera un accélérateur de compétitivité pour les entreprises et un nouvel instrument au service de la politique économique du Gouvernement. Elle contribuera notamment à :

renforcer l'attractivité du Bénin auprès des investisseurs internationaux ;

promouvoir un environnement des affaires encore plus sûr, plus transparent et plus compétitif ;

accompagner l'internationalisation des entreprises béninoises ;

favoriser les investissements, les partenariats et les échanges commerciaux ;

porter la voix du secteur privé béninois dans les grands débats économiques internationaux.

Portée par la **Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin, ICC Bénin** travaillera en étroite collaboration avec les pouvoirs publics, les organisations professionnelles, les partenaires techniques et financiers ainsi que l'ensemble des acteurs économiques afin de faire du Bénin une plateforme de référence pour les affaires en Afrique de l'Ouest.

Pour la **CCI Bénin**, cette reconnaissance internationale s'inscrit pleinement dans la dynamique des réformes engagées par le Gouvernement pour améliorer durablement le climat des affaires, développer les investissements privés et accélérer la croissance économique.

Au cours des prochaines semaines, la CCI Bénin procédera à l'installation des organes d'ICC Bénin et au lancement de son programme d'activités, qui visera à connecter davantage les entreprises béninoises aux opportunités du commerce mondial.

Avec ICC Bénin, une nouvelle page s'ouvre pour le secteur privé béninois : celle d'une présence renforcée dans les réseaux internationaux, d'une compétitivité accrue et d'un dialogue économique de haut niveau avec le monde.

À propos de l'ICC

Fondée en **1919**, la **Chambre de Commerce Internationale (ICC)** est la plus grande organisation mondiale représentant les entreprises. Présente dans plus de 170 pays, elle élabore les principales règles du commerce international, notamment les **Incoterms®**, favorise les investissements, accompagne les entreprises dans leur développement international et représente le secteur privé auprès des grandes institutions mondiales telles que les **Nations Unies**, l'**OMC**, le **G20** et l'**OCDE**.